

**PROCES VERBAL DE LA
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 DECEMBRE 2022**

L'An deux mille vingt-deux, le quinze décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de COMMENTRY, légalement convoqué le huit décembre 2022, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances.

Etaient présents(es) : Stéphanie BODEAU - Pierrette BORD - Sylvain BOURDIER - Alison CLEMENT - Marie-Laure DESCAMPS - Murielle DESFORGES - Véronique FOUCAUX - Stéphane JARDONNET - Jean-Luc ROBIN - Céline LEYREM - Maria de Lurdes LOUREIRO - Daniel MARTIN - Emmanuelle MICHON - Guillaume NOUALI - Jean-Pierre POUENAT - Pascal RELIANT - Véronique REYMON - Claude RIBOULET - Jean SIMONIN - Fernand SPACCAFERRI - Thierry VERGE

Avaient donnés(ées) pouvoir : Sébastien ALAMARGUY a donné pouvoir à Alison CLEMENT - Catherine FRISE a donné pouvoir à Pierrette BORD - Jean-Loup LESAGE a donné pouvoir à Thierry VERGE - Michel PASSAT a donné pouvoir à Pascal RELIANT - Patrick PORTET a donné pouvoir à Jean-Pierre POUENAT - Elsa VALLIAMEE a donné pouvoir à Daniel MARTIN - Laure VINCENT a donné pouvoir à Fernand SPACCAFERRI

Etaient Absents(es) : Caroline LEOTY

Secrétaire de Séance : Guillaume NOUALI

Le quorum est atteint.

La séance est présidée par Monsieur Le Maire – Sylvain BOURDIER.

Suite à la démission de Madame Anne Marie LAMALLE et Monsieur Bruno MOREAU, sont installés Messieurs Michel PASSAT et Jean Luc ROBIN en tant qu'élus municipaux.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

ORDRE DU JOUR

a) Adoption Procès-Verbal du 6 octobre 2022

- 1 - 2022/1910 - Commissions municipales - Remplacement de Madame Anne Marie Lamalle et de Monsieur Bruno Moreau
- 2 - 2022/1909 - Délégations auprès d'organismes extérieurs - Locaux et internes - Désignation de délégués du conseil municipal suite à deux démissions
- 3 - 2022/1908 - Compte rendu des décisions prises par le maire conformément aux délégations de compétence
- 4 - 2022/1914 - Ouvertures de crédits préalables au vote du budget 2023
- 5 - 2022/1915 - Reprise des provisions
- 6 - 2022/1922 - Clôture du budget annexe fossoyage
- 7 - 2022/1923 - Clôture du budget annexe transport
- 8 - 2022/1921 - Clôture du budget annexe Chevantière
- 9 - 2022/1917 - Décision modificative n° 3 au budget général et décision modificative n° 1 au budget TVA
- 10 - 2022/1912 - Participation aux frais de scolarité demandée aux communes extérieures
- 11 - 2022/1901 - Encaissement du produit des concessions funéraires par le Centre Communal d'Action Sociale
- 12 - 2022/1911 - Contribution eaux pluviales du budget de la ville de Commentry à la régie assainissement eaux usées du SMEA
- 13 - 2022/1925 - Travaux et équipements sportifs - Plan prévisionnel et demandes de subventions
- 14 - 2022/1926 - Travaux de rénovation énergétique Ecole du Bourbonnais, adaptation PMR et sécurisation des accès - Plan prévisionnel et demandes de subventions
- 15 - 2022/1928 - Travaux d'extension et aménagement du cimetière ville tranche 1 - Plan prévisionnel et demandes de subventions
- 16 - 2022/1924 - Restauration des tableaux des quatre saisons et de la statue du Forgeron

- 17 - 2022/1929 - Convention petites villes de demain valant opération de revitalisation de territoire (ORT) - signature de la commune de Commentry
- 18 - 2022/1918 - Reconquête Centre-Ville Centre Bourg : validation tranche 3 - Signature avenant n° 2 au contrat et demande de subvention
- 19 - 2022/1927 - Marché 2014-11 d'exploitation des installations thermiques du stade nautique de type P.F.I. (Prestation Forfaitaire avec Intéressement) et G.E.R. (Gros Entretien et Remplacement de matériel) - Avenant n° 6
- 20 - 2022/1913 - Marché 2017-14 - d'exploitation des installations thermiques des bâtiments communaux - Avenant n° 4
- 21 - 2022/1916 - Acquisition à l'euro symbolique de la parcelle AY 745 sise rue de la Grange
- 22 - 2022/1920 - Acquisition à l'euro symbolique de parcelles propriété Erasteel
- 23 - 2022/1930 - Motion sur les conséquences de la crise économique et financière sur les comptes de la commune, sur sa capacité à investir et sur le maintien d'une offre de services de proximité adaptée aux besoins de la population
- 24 - 2022/1931 - Motion concernant l'arrêt de l'atelier methionine poudre (np 99) du site adisseo commentry

Communications du Maire

Questions Diverses

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Mandats de vote

Une interruption de séance est demandée pour laisser la parole aux salariés d'ADISSEO qui viennent présenter une motion concernant l'arrêt de l'atelier de méthionine poudre.

La séance reprend après lecture de leurs revendications.

.24 Délibération 2022/1931

- Motion concernant l'arrêt de l'atelier méthionine poudre (np 99) du site Adisseo Commentry.

Monsieur Claude Riboulet : Nous n'avons pas de texte. En réalité, que demande le Conseil Municipal ? Quelles sont les informations que vous désirez communiquer ? Quelle est la position du maire de Commentry ?

Monsieur le Maire : Nous avons eu des débats avec les salariés et la Direction d'ADISSEO. Le Maire de Commentry soutient les salariés d'ADISSEO et nous mettons au vote cette motion de soutien aux salariés.

Madame Alison Clément : Le plus inquiétant reste la situation ferroviaire du site, avec la suppression des sillons.

Le conseil se prononce sur son soutien aux salariés.

Monsieur Claude Riboulet : Ceci n'est pas une motion mais plutôt une déclaration. Par le biais de la Presse et suite à la réunion publique, vous nous faites part de votre engagement pour faire la liaison avec les autorités publiques, qu'en est-il ?

Dans cette motion, il est demandé le redémarrage de l'atelier méthionine mais il faut la compléter avec la désindexation de l'énergie. A l'heure actuelle, d'autres secteurs sont touchés par la hausse de l'énergie qui accroit de six fois le montant initial. L'Etat a mis en place des aides économiques qui ne sont absolument pas adaptées. Par exemple, pour Erasteel, le fonctionnement des fours à arc ne peut pas être interrompu et leur facture d'énergie a grimpé considérablement. Adisséo a dû vous transmettre les chiffres sur le surcoût d'énergie. Personnellement, je prends acte de la communication pour le redémarrage de l'atelier mais avant tout il faut exiger des conditions de tarifications énergétiques ou de soutien massif de l'Etat envers les industries même au niveau des Entreprises de Taille Intermédiaire afin qu'elles ne fonctionnent pas à perte.

Monsieur le Maire : A la fin du conseil municipal, je propose une motion qui va traiter des conséquences économiques et financières des hausses d'énergie. Quand on compare la situation d'Erasteel avec celle d'Adisséo, il faut prendre deux points en considération c'est qu'Adisséo a déjà bénéficié d'aides publiques importantes et il semblerait qu'il soit plus facile de reprendre une activité à Erasteel qu'à Adisséo.

Monsieur Claude Riboulet : Malheureusement, ce qui risque de se passer à Erasteel c'est une perte de savoir-faire instantanée. Espérons que dans les mois à venir, le coût de l'énergie redevienne viable pour redémarrer l'activité cependant les personnes qui ne seront plus sous contrat, il ne sera pas possible de les retrouver immédiatement et la compétence sera absente.

Monsieur le Maire : Je partage complètement votre analyse. Sur la crise du covid, le « quoi qu'il en coûte » était justifié mais faire prendre des risques à toute l'économie française c'est aberrant. Par contre, je ne comparerai pas Erasteel à Adisséo. Il faut être attentifs aux revendications des salariés d'Adisséo, inquiets de reprendre un atelier de chimie et à cela s'ajoute le problème de la ligne fret.

POUR : 21

CONTRE : 0

ABSTENTION : 7 (MARIE-LAURE DESCAMPS - MARIA DE LURDES LOUREIRO - PATRICK PORTET - JEAN-PIERRE POUENAT - CLAUDE RIBOULET - FERNAND SPACCAFERRI - LAURE VINCENT

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

.1 Délibération 2022/1910

Commissions municipales - Remplacement de Madame Anne Marie Lamalle et de Monsieur Bruno Moreau.

Le principe du vote à main levée a été adopté à l'unanimité.

Il est proposé la candidature de Monsieur Michel Passat pour la commission II.

POUR : 21

CONTRE : 0

ABSTENTION : 7 (MARIE-LAURE DESCAMPS - MARIA DE LURDES LOUREIRO - PATRICK PORTET - JEAN-PIERRE POUENAT - CLAUDE RIBOULET - FERNAND SPACCAFERRI - LAURE VINCENT)

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Commission II – Travaux – Urbanisme – Sécurité - Cadre de vie – Environnement : Monsieur Michel Passat

Il est proposé la candidature de Monsieur Jean Luc Robin pour la commission III.

POUR : 21

CONTRE : 0

ABSTENTION : 7 (MARIE-LAURE DESCAMPS - MARIA DE LURDES LOUREIRO - PATRICK PORTET - JEAN-PIERRE POUENAT - CLAUDE RIBOULET - FERNAND SPACCAFERRI - LAURE VINCENT)

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Commission III – Affaires sociales et familiales – seniors – Affaires scolaires – jeunesse – Culture – Animation – Sport – Associations : Monsieur Jean Luc Robin.

POUR : 21

CONTRE : 0

ABSTENTION : 7 (MARIE-LAURE DESCAMPS - MARIA DE LURDES LOUREIRO - PATRICK PORTET - JEAN-PIERRE POUENAT - CLAUDE RIBOULET - FERNAND SPACCAFERRI - LAURE VINCENT)

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

2 Délibération 2022/1909

- Délégations auprès d'organismes extérieurs - Locaux et internes - Désignation de délégués du conseil municipal suite à deux démissions

Le principe du vote à main levée a été adopté à l'unanimité.

Il a été pourvu au remplacement auprès des organismes suivants :

Office Municipal Pour l'Animation et la Culture (OMPAC) :

Madame Stéphanie BODEAU est élue au poste de suppléante.

POUR : 21

CONTRE : 0

ABSTENTION : 7 (MARIE-LAURE DESCAMPS - MARIA DE LURDES LOUREIRO - PATRICK PORTET - JEAN-PIERRE POUENAT - CLAUDE RIBOULET - FERNAND SPACCAFERRI - LAURE VINCENT)

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Comité de Jumelage et d'amitié international de commentry :

Madame Emmanuelle MICHON est élue au poste de suppléante.

POUR : 21

CONTRE : 0

ABSTENTION : 7 (MARIE-LAURE DESCAMPS - MARIA DE LURDES LOUREIRO - PATRICK PORTET - JEAN-PIERRE POUENAT - CLAUDE RIBOULET - FERNAND SPACCAFERRI - LAURE VINCENT)

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Commission spécifique d'ouverture des MAPA (selon règlement interne de la Commune) :

Monsieur Michel PASSAT est élu au poste de délégué.

POUR : 21

CONTRE : 0

ABSTENTION : 7 (MARIE-LAURE DESCAMPS - MARIA DE LURDES LOUREIRO - PATRICK PORTET - JEAN-PIERRE POUENAT - CLAUDE RIBOULET - FERNAND SPACCAFERRI - LAURE VINCENT)

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

3 Délibération 2022/1908

- Compte rendu des décisions prises par le maire conformément aux délégations de compétence

PREND ACTE

4 Délibération 2022/1914

- Ouvertures de crédits préalables au vote du budget 2023

POUR : 28

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

5 Délibération 2022/1915

- Reprise des provisions

POUR : 28

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

6 Délibération 2022/1922

- Clôture du budget annexe fossoyage

POUR : 28

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

7 Délibération 2022/1923

- Clôture du budget annexe transport

POUR : 21

CONTRE : 0

*ABSTENTION : 7 (MARIE-LAURE DESCAMPS - MARIA DE LURDES LOUREIRO - PATRICK PORTET - JEAN-PIERRE
POUENAT - CLAUDE RIBOULET - FERNAND SPACCAFERRI - LAURE VINCENT)*

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

8 Délibération 2022/1921

- Clôture du budget annexe Chevantière

POUR : 21

CONTRE : 0

*ABSTENTION : 7 (MARIE-LAURE DESCAMPS - MARIA DE LURDES LOUREIRO - PATRICK PORTET - JEAN-PIERRE
POUENAT - CLAUDE RIBOULET - FERNAND SPACCAFERRI - LAURE VINCENT)*

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

9 Délibération 2022/1917

- Décision modificative n° 3 au budget général et décision modificative n° 1 au budget TVA

POUR : 21

CONTRE : 0

*ABSTENTION : 7 (MARIE-LAURE DESCAMPS - MARIA DE LURDES LOUREIRO - PATRICK PORTET - JEAN-PIERRE
POUENAT - CLAUDE RIBOULET - FERNAND SPACCAFERRI - LAURE VINCENT)*

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

10 Délibération 2022/1912

- Participation aux frais de scolarité demandée aux communes extérieures

POUR : 21

CONTRE : 0

*ABSTENTION : 7 (MARIE-LAURE DESCAMPS - MARIA DE LURDES LOUREIRO - PATRICK PORTET - JEAN-PIERRE
POUENAT - CLAUDE RIBOULET - FERNAND SPACCAFERRI - LAURE VINCENT)*

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

11 Délibération 2022/1901

- Encaissement du produit des concessions funéraires par le Centre Communal d'Action Sociale

POUR : 28

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

12 Délibération 2022/1911

- Contribution eaux pluviales du budget de la ville de Commentry à la régie assainissement eaux usées du SMEA

POUR : 28

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

13 Délibération 2022/1925

- Travaux et équipements sportifs - Plan prévisionnel et demandes de subventions

POUR : 28

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

14 Délibération 2022/1926

- Travaux de rénovation énergétique Ecole du Bourbonnais, adaptation PMR et sécurisation des accès - Plan prévisionnel et demandes de subventions

POUR : 28

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

15 Délibération 2022/1928

- Travaux d'extension et aménagement du cimetière ville tranche 1 - Plan prévisionnel et demandes de subventions

POUR : 28

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

16 Délibération 2022/1924

- Restauration des tableaux des quatre saisons et de la statue du Forgeron

POUR : 28

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

17 Délibération 2022/1929

- Convention petites villes de demain valant opération de revitalisation de territoire (ORT) - signature de la commune de Commentry

POUR : 28

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

18 Délibération 2022/1918

- Reconquête Centre-Ville Centre Bourg : validation tranche 3 - Signature avenant n° 2 au contrat et demande de subvention

POUR : 28

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

19 Délibération 2022/1927

- Marché 2014-11 d'exploitation des installations thermiques du stade nautique de type P.F.I. (Prestation Forfaitaire avec Intéressement) et G.E.R. (Gros Entretien et Remplacement de matériel) - Avenant n° 6

POUR : 28

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

20 Délibération 2022/1913

- Marché 2017-14 - d'exploitation des installations thermiques des bâtiments communaux - Avenant n° 4

POUR : 28

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

21 Délibération 2022/1916

- Acquisition à l'euro symbolique de la parcelle AY 745 sise rue de la Grange

POUR : 28

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

22 Délibération 2022/1920

- Acquisition à l'euro symbolique de parcelles propriété Erasteel

POUR : 28

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

23 Délibération 2022/1930

- Motion sur les conséquences de la crise économique et financière sur les comptes de la commune, sur sa capacité à investir et sur le maintien d'une offre de services de proximité adaptée aux besoins de la population.

Monsieur Claude Riboulet : Je propose de faire des amendements pour actualiser cette motion. La contractualisation prenant la suite des contrats de Cahors a été retirée du Projet de la Loi de Finances, il y a trois jours. Autant éviter de demander quelque chose qui est déjà obtenu. Pour les demandes de dossiers DETR et DSIL, il a été convenu avec Madame la Préfète que deux dates seraient retenues sur 2023 (15 février – 15 juin). Par conséquent, la demande de la commune de Commentry afin que la date limite de candidature pour la DETR et pour la DSIL intervienne après le vote du budget concerné devient caduque. Concernant le soutien à la cause des consommateurs, je comprends l'intention idéologique. Indexer le coût de l'électron de l'électricité sur le coût de la molécule de gaz, ce n'est pas un diktat du marché mais c'est une ineptie d'accords européens pour ne pas freiner l'Allemagne.

Monsieur le Maire : Je tiens à vous faire observer que les différentes collectivités qui ont voté la motion, y compris ces derniers jours, l'ont voté en l'état (Vichy communauté par exemple). Sur les dates limites pour les dossiers, nous n'avons rien reçu de nouveau.

Monsieur Claude Riboulet : Il faut revoir le terme diktat, indiquer plutôt soutient la cause des consommateurs assujettis à une indexation insensée de l'électricité et du gaz qui échappe à notre souveraineté nationale.

Monsieur le Maire : Tout le monde est d'accord sur le changement de formule.

Monsieur Claude Riboulet : Quant à l'autre amendement, à ma connaissance, les contrats sont annulés.

Monsieur le Maire : Une fois, ces modifications effectuées, je le soumetts au vote.

POUR : 28

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

L'ordre du jour, étant épuisé, personne ne demandant plus la parole, la séance est levée le 15 décembre 2022 à 19 h 37

Le Maire,

Sylvain BOURDIER

Le (ou la) Secrétaire,

Guillaume NOUALI



COMMUNICATIONS DU MAIRE

> Le Marché de Noël sera lancé demain vendredi 16 décembre, à partir de 10h, et officiellement inauguré à 18h, j'espère que nous vous compterons parmi nous, dans la convivialité. Vous pouvez retrouver le programme sur le site de la ville. La ronde des Pères Noël aura lieu samedi à 18h. Merci aux agents, associations, élus mobilisés.

> Vendredi prochain, 23 décembre, à midi, un rassemblement citoyen pour les services publics, contre la fermeture de la Trésorerie de Commentry aura lieu devant le Trésor Public. Je vous invite à y participer nombreux.

> Le repas des Anciens va pouvoir de nouveau avoir lieu cet hiver, en changeant de formule. Ce sont les agents de la restauration scolaire qui vont réaliser les repas : nous avons des professionnels de talent, nous souhaitons le partager avec nos séniors. Le repas se tiendra en deux sessions car lors des dernières éditions, des problématiques de sécurité apparaissaient à l'Agora. Les inscriptions peuvent se faire mardi 20, jeudi 22, mardi 27 et jeudi 29 décembre, ou mardi 3, jeudi 5, mardi 10 et jeudi 12 janvier, de 9h à 11h au CCAS.

> Nous présenterons nos vœux à la population, dans la convivialité et la simplicité, le vendredi 27 janvier 2023, à partir de 18h au Théâtre Alphonse Thivrier.

> Un mot sur les travaux en cours : la rue de la Grange est terminée, il manque encore quelques marquages au sol ainsi que des végétaux qui seront plantés par les agents communaux. La rue Jean-Jacques Rousseau est rouverte, le grenailage et la surface en stabilisé doivent être mis en œuvre, cela sera fait lorsque la météo le permettra. Je dois saluer la qualité de cette réalisation qui va transformer notre entrée de ville et le cadre de vie.

Concernant l'Eglise du Sacré-Cœur, vous le savez, nous avons eu une problématique de stabilité du plafond, qui a été réglée grâce à des travaux supplémentaires. Dernièrement une fragilité des rosaces a été constatée et une solution technique a été trouvée. Tout cela va permettre une réouverture en début d'année. Là aussi, je salue la qualité du travail des artisans de l'entreprise Bellosta-Caillaud. Sans ces travaux, tant pour renforcer le plafond que pour la réfection de la couverture, la sécurité du public dans l'église était clairement compromise. Heureusement nous sommes intervenus.

> Un point recrutement : pour agir sur la tranquillité du quotidien nous avons recruté une Agent de Surveillance de la Voie Publique qui vient d'arriver dans la Collectivité. Il s'agit d'Alison Glomeaud. Elle aura une double mission de médiation et aussi, si nécessaire, de sanction. Il s'agit pour nous de favoriser la présence humaine aux côtés des habitants et sans empiéter sur les missions de la gendarmerie.

> L'impact budgétaire des hausses des prix, et en particulier de l'énergie, avait été pris en compte dans la construction du budget primitif 2022. Actuellement nous n'avons toujours pas toutes les factures permettant de constater les augmentations que nous subissons mais elles sont importantes et je ne manquerai pas de vous tenir informés lorsque nous aurons une vision définitive de la situation. L'année 2023 ne s'annonce pas nécessairement sur de bien meilleurs auspices mais les services sont au travail pour limiter les conséquences de l'inflation.

> Afin de faciliter les démarches des familles, nous allons ouvrir, dès la rentrée de janvier, un nouveau guichet famille, sur le site où sera désormais installée la direction sport enfance jeunesse, à l'Ecole Edith Busseron, dans le bâtiment de l'ancien logement de fonction. Il s'agit de gagner en organisation, en qualité d'accueil, et en efficacité du service public. Merci à Gilles Maraud et à ses équipes et merci aux agents du Centre technique municipal pour la qualité des travaux réalisés.

> Un Dispositif d'Accompagnement vers la Pratique d'Activité Physique se met en place à Commeny, il s'agit d'accompagner les porteurs de maladies chroniques, personnes en Affection de Longue Maladie, personnes obèses, personnes fragiles, vers des activités sportives. Dans ce cadre, l'association DAHLIR tiendra des permanences au Forum le jeudi de 9h à 12h à partir de janvier. Pour intégrer les ateliers proposés par l'association, il faut une prescription médicale sport santé.

QUESTIONS DIVERSES

NEANT